

L E

1870

QUAND MÊME

18..

Suis le lion qui ne mords point, faire
Sinon quand l'ennemi me point.

LYON

ORGANE SPÉCIAL DES REVENDICATIONS FRANÇAISES

Paraissant toutes les Semaines

Qui s'y frotte s'y pique.

NANCY.

ABONNEMENTS

France et Alsace-Lorraine... Six mois. Un an.
Etranger : Port en sus. 4 fr. 7 fr.

ADRESSER LES MANDATS A M. L'ADMINISTRATEUR DU Quand Même,
35, rue Centrale, LYON

ADMINISTRATION & RÉDACTION, 35, RUE CENTRALE, LYON

Rédacteur en Chef : J.-H. DE VRIÈS

Adresser les correspondances à M. le Secrétaire de la Rédaction
Les manuscrits ne sont pas rendus

ANNONCES

Traités à forfait, à raison de 0 fr. 50 cent. la ligne.

INSERTION GRATUITE DES COMMUNICATIONS UTILES
DEMANDES D'EMPLOIS, ETC.

Bureau spécial des Annonces : 35, RUE CENTRALE, LYON

LA GUERRE ÉVITÉE PAR LA RUSSIE

Le Général Boulanger et la Crise

Tirage justifié : 30,000 Exempl.

Voir à la 4^e page
LA SUITE DE

Mademoiselle

BISMARCK

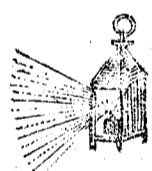
GRAND ROMAN

PAR

Henri ROCHFORT

Ce roman, écrit dans un style incisif et avec le talent que l'on connaît, est destiné à obtenir un vif succès.

Sa publication s'imposait dans les colonnes du QUAND MÊME.



Le Général Boulanger

L'opinion publique juge sévèrement l'attitude des 124 députés républicains qui ont entraîné le ministère Goblet-Boulanger.

Le moment étant bien mal choisi pour provoquer une crise ministérielle à l'heure où l'Allemand nous guette et essaye de nous traduire devant la cour de Leipzig.

La majorité baroque qui a remercié le ministère aura à répondre de sa conduite devant le pays, et certainement les adresses qui arrivent de tous les points de la France, principalement en faveur du ministre de la guerre, ne doivent pas tranquiliser ces singuliers opposants.

Et que trouve-t-on dans cette majorité équivoque ?

Des hommes — soi-disant — de gouvernement !

Et avec eux des débris d'anciens ministères qui ne cherchent qu'une occasion de reprendre le pouvoir.

Voilà !

Est-ce là que devrait être le but de nos élus ?

Non ! Ils devraient avoir des visées plus hautes : ils devraient non seulement organiser la concentration des forces républicaines, mais encore préconiser une politi-

que d'union qui montrerait à nos ennemis de l'extérieur que nous savons nous grouper à l'heure du danger.

Ce n'est certes pas le patriotisme qui a guidé les adversaires du cabinet.

Ils ont obéi à une coterie de rivalités. La droite entière est venue donner l'appoint de son vote et le ministère a bien vite tombé.

Cette coalition n'a pas de nom, parce qu'elle est inexplicable.

Maintenant, la faute est commise, tâchons de l'amoinrir.

A Berlin, on a fêté la chute du général Boulanger, mais ici pas un Français n'acceptera un ministère sans le général Boulanger.

Les nombreuses marques de sympathie qui arrivent au ministre de la guerre sont une preuve de plus de la popularité du brave général.

Il faut espérer son maintien ; le pays lui a donné la mission de le défendre et de rétablir la France dans son ancien rôle, ce serait un crime de l'exclure du ministère.

L'Europe entière a les yeux sur nous ; c'est une satisfaction pour la France, qui reprend peu à peu sa place parmi les premières nations.

Il faut que nous conservions cette prépondérance.

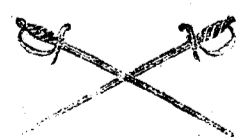
Dernièrement encore, la presse bismarckienne, prenant ombrage des dispositions de notre ministre de la guerre, nous menaçait des foudres de la Prusse, si nous maintenions le général Boulanger au ministère !

Nous l'avons maintenu.

Il ne faut pas maintenant, que nous passions pour les vassaux de l'Allemagne en nous soumettant aux désirs des reptiles d'Outre-Rhin.

C'est au brave général Boulanger que le peuple a confié l'épée de la France ; il entend la lui maintenir.

J.-H. de Vriès.



Questions Militaires

Assainissement des casernes

On ne sait pas assez et l'on ne saurait trop assainir les casernes.

Nous indiquons ici un système très commode et dont l'effet est immédiat.

Il consiste à goudronner les parquets des casernes.

On fait tout d'abord un nettoyage à fond avec de la lessive de potasse chaude, puis on laisse complètement sécher le plancher. On y verse alors une couche de goudron de houille rendu fluide par un passage au feu et on l'étend sur les surfaces à préserver, soit au pinceau, soit avec des chiffons.

Quelques hommes de corvée et un peu de matières à bon marché suffisent.

Il n'y a qu'à laisser sécher pendant deux ou trois jours, en ouvrant les fenêtres, le bois ainsi goudronné.

Cet enduit est propre, brillant et résistant ; de plus, il est imperméable, et par suite facile à balayer et pouvant se laver.

Les germes, les ferments et les microbes ne sauraient se loger sur ces surfaces goudronnées.

Un kilogramme de goudron suffit pour imprégner 10 mètres carrés de plancher.

Le procédé n'est du reste pas nouveau, depuis longtemps, en effet, on se sert du goudron pour enduire les bois extérieurs de certains bâtiments ; mais alors ce n'est qu'au point de vue de la solidité et en introduisant les parquets goudronnés dans les casernes, on obtient une économie d'abord et l'on se conforme aux principes de l'hygiène.

L'éclairage électrique à la guerre

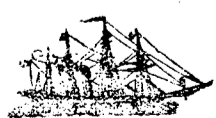
(PASSAGE D'UNE RIVIÈRE)

Le passage d'un fleuve large et profond est un des travaux des plus délicats et les plus critiques en campagne, soit que cette opération aide une marche en avant ou une retraite. Pour lancer un pont, surtout rapidement, il ne faut négliger aucune précaution pour son exécution matérielle, qui doit être tenue secrète, et préparer le passage par ruse, afin d'empêcher la concentration de l'ennemi sur ce point. On l'exécute donc toujours en dehors de la portée de l'ennemi. Si le pont doit être jeté pendant la nuit, pour permettre le passage des troupes au lever du jour, qui est le moment le plus favorable, la lumière électrique aidera beaucoup à son exécution rapide, et surtout à sa bonne construction, qui pourra être plus facilement surveillée. Mais il ne faut pas employer des projecteurs puissants, qui permettraient à l'ennemi d'observer les travaux et d'entraver l'opération s'il pouvait les apercevoir d'une quelconque de ses positions.

A Schöneberg (Allemagne), pendant les grandes manœuvres, des pontonniers ont pu, en une nuit, jeter un pont de chemin de fer de 120 mètres. Ils ont été aidés dans cette opération par un éclairage électrique fait au moyen de lampes entourées de globes de diverses couleurs.

A Versailles, notre génie militaire a également fait des expériences analogues.

L'éclairage électrique est également un auxiliaire utile, pour le percement de galeries de mines. Des expériences faites aux gènes de Versailles, chaque homme étant muni de deux lampes à incandescence, ont donné d'excellents résultats ; ces lampes n'ont pas été influencées par les plus violents coups de mine, ce qui est un avantage sérieux.



La Flotte française

Nous avons donné les effectifs de l'armée de terre, il serait curieux de connaître notre force en marine.

Voici quel est l'état actuel de notre flotte, qui peut certainement occuper un

des premiers rangs dans le monde entier :

- 22 cuirassés d'escadre, 10 cuirassés de croisière, 11 garde-côtes cuirassés, 4 canonnières cuirassées, 4 batteries flottantes, 40 croiseurs à batterie, 42 croiseurs ordinaires de toutes classes, 3 croiseurs-torpilleurs, 47 avisos de toutes classes, 14 avisos-transports, 8 avisos-torpilleurs, 20 canonnières, 52 chaloupes-canonnières, 1 bateau-canon, 26 transports, 16 navires à voiles, 3 navires-écoles.

Torpilleurs.

Il y a actuellement 68 torpilleurs et en plus 53 en chantiers.

Les torpilleurs à Bône

Nous lisons dans le Temps :

L'avisos l'Actif, stationnaire à Alger, est amarré depuis quelques jours dans le port de Bône. Ce voyage se rattache à l'installation d'une station de torpilleurs à Bône. Quatre de ces bâtiments y seraient attachés. Les équipages seraient en partie logés à terre, dans le bâtiment occupé actuellement par le personnel du port de commerce. Les torpilleurs seraient amarrés à l'angle du quai sud de la darse, au lieu dit à la Crapaudière. On va y aménager une cale de halage.

Toutefois, l'emplacement définitif de la station ne sera arrêté qu'après un nouveau voyage de M. le commandant Bauer, chef d'état-major de l'amiral commandant supérieur de la marine en Algérie.



FRITZ

Le futur Empereur d'Allemagne

Le prince héritier d'Allemagne est, paraît-il, entre la vie et la mort ; malgré tout le soin que l'on prend à cacher l'état alarmant de sa santé, personne n'ignore que le pauvre Fritz n'occupera jamais le trône de son père.

Fritz a cinquante-six ans ; physiquement, il est considéré comme le plus beau soldat de l'Empire ; il est craint de tout le monde ; cependant, il a un caractère peu belliqueux, et il est contraire à toute déclaration de guerre. Il a mené, jusque-là, une vie très calme, et il possède avec l'insouciance de l'Allemand, le fléme de l'Anglais : c'est un homme froid, au cœur de marbre.

S'il ne veut pas la guerre, ce n'est pas par tendresse, c'est par crainte.

Il n'aime pas à être dérangé.

Dans l'armée, il est assez aimé et ne craint pas de plaisanter avec ses soldats. C'est le type du viveur insouciant et usé ; il paraît même que, au point de vue de la fidélité conjugale, Fritz laisse beaucoup à désirer, — et cela au grand mé-

contentement de son épouse, la fille de la reine d'Angleterre.

Le vieil empereur venant à mourir, il y a tout lieu de croire que Fritz voudra laisser la succession impériale à son fils aîné, le prince Guillaume, qui a vingt-huit ans et commande actuellement, en qualité de colonel, le régiment des hussards de la garde.

Le jeune Guillaume est loin d'avoir le caractère pacifique de son père ; il est farouche et menace à chaque instant de tirer l'épée contre la France ; c'est un fanfaron de la plus belle eau, qui veut tout chasser, et qui en réalité ne fait rien ; de plus, il est grossier — comme tous les allemands en général — et dans l'armée il est très impopulaire.

Sa haine contre la France est telle qu'il ne veut même pas boire du champagne, parce qu'il vient de chez nous.

Ah ! si nous suivions son exemple pour tout ce qui vient d'Allemagne.

Voilà l'homme qui est appelé à présider aux destinées de l'empire germanique ; heureusement que ses appétits francophobes ne nous effrayent pas, son ignorance en matière militaire ayant atteint, chez lui, la hauteur d'un principe.

Néanmoins, c'est lui qui est appelé à commander à tous les sujets d'Allemagne et c'est le plus grand ennemi de la France, il est bon de le savoir.

A ceux qui considèrent la mort du vieux Guillaume et celle du chancelier comme devant nous tranquilliser, nous leur dirons :

— Gare au jeune Guillaume !

En attendant, on cache au vieil empereur la maladie du konprinz sur lequel il compte beaucoup pour la continuation de sa politique.

Il n'a qu'une légère confiance à son petit-fils Guillaume, dont il prévoit déjà les imprudences.

Tant mieux, nous en profiterons.

Hector FRANCE.



LA GUERRE

ÉVITÉE

PAR LA RUSSIE

L'Empereur Alexandre II et la France en 1875

RÉVÉLATIONS DU GÉNÉRAL LE FLO

A l'heure actuelle, on ne saurait trop mettre en relief la haute influence de la Russie sur les destinées de l'Europe ; le Figaro a eu l'heureuse idée de publier un récit du général le Flo (alors notre ambassadeur en Russie) qui montre, avec preuves à l'appui, à quel point allaient les intentions belliqueuses du gouvernement allemand.

C'est une véritable page d'histoire que tout Français doit connaître.

I

On a beaucoup écrit déjà et beaucoup discuté, un peu au hasard et sans grand souci de la vérité et de la justice, j'ai quelque droit de le dire, sur les incidents diplomatiques qui amenèrent, en 1875, l'heureuse et décisive intervention de la Russie en faveur de la paix très sérieusement menacée. Le moment est peut-être venu, il est surtout opportun de faire enfin le jour, et une fois pour toutes, sur un fait historique qui importe à l'honneur de plusieurs ; je m'y résigne non pas sans hésitation et sans quelque émotion ; sans parler de l'intérêt supérieur de la patrie, ce sera surtout et avant tout de ma part un pieux hommage rendu à la mémoire chère et à jamais vénérée du noble et généreux empereur Alexandre II.

Les menaces de guerre qui échurent si profondément la France et l'Europe tout entière, au printemps de 1875, s'étaient déjà produites avec une extrême vivacité dès le mois de janvier 1874, à la suite de certaines publications de quelques-uns de nos évêques, et particulièrement d'un mandement de Monseigneur de Nîmes, qui avait fortement irrité le prince de Bismark. Mais ce n'était là qu'un prétexte : la vraie raison pour nous chercher querelle, était l'inquiétude que causait à Berlin la merveilleuse rapidité avec laquelle, après l'étonnant affranchissement de notre formidable contribution de guerre, nous procédions à la réorganisation de notre armée et la reconstitution de notre matériel. L'agitation était grande et non fut cependant pas prise au sérieux à Saint-Pétersbourg.

En France, cependant, on n'était pas encore tout à fait rassuré, et le Chancelier m'avait dit à plusieurs reprises :

« Tâchez donc, pour Dieu ! de calmer votre gouvernement ; Orlov nous écrit qu'il persiste, malgré tout, dans son cauchemar d'une guerre prochaine, et qu'il le manifeste à tout propos ; c'est une faiblesse, croyez-moi, qui est de nature à vous amoindrir aux yeux de l'Europe ; je vous répète que vous n'êtes pas menacés ; mais en tout cas, vous n'avez qu'une chose à faire : vous rendre forts, très forts. »

C'était absolument mon sentiment et c'est sous cette impression que je quittai la Russie, le 15 février 1875, appelé en France, en ma qualité de député, pour prendre part au vote des lois constitutionnelles. C'était la grosse question du moment, et elle absorbait toutes autres préoccupations. Cette grosse affaire terminée, je me rendis dans ma famille, en Bretagne, d'où je ne revins, dans les premiers jours d'avril, que pour reprendre la route de Pétersbourg. Toute agitation avait alors cessé à Paris, le ministre venait d'être réconstitué, le monde officiel était content, tout au repos, du moins en apparence, et je pus prendre congé du maréchal-président et de mon chef direct, le duc Decazes, en pleine sécurité et sans avoir reçu de l'un ni l'autre aucune nouvelle information et, par suite, aucune autre instruction que d'observer, dans mes rapports en Russie, une très grande réserve à l'égard des choses de Berlin.

Le lendemain, qui était fixé pour mon départ, je devais déjeuner chez le prince Orlov, et comme j'étais dans son cabinet : — Ah ! vous venez à propos, me dit-il, j'écris au prince Gortchakow, et juste, je parlais de vous en ce moment. — Pourrais-je savoir mon prince, ce que vous voulez bien dire de moi ? — Ce n'est point un mystère, tenez, lisez vous-même.

Cette lettre était une répétition de ce qui avait été dit déjà maintes fois, des persistantes et fâcheuses dispositions d'esprit de nos gouvernants à l'égard des prétendues menaces de guerre ; Orlov n'y croyait à aucun degré, chose assez étrange par parenthèse et, passionnément français, il s'en affligeait.

rement; j'en souffrais comme lui et, bien que je fusse sensé parti, je résolus de revoir le maréchal et de m'en expliquer sans ménagements avec lui.

Une heure après déjeuner, je courus à l'Élysée; le Président n'y était pas; je me retournai alors vers le ministère, le duc Decazes était sorti; une ressource me restait, le directeur des affaires politiques, M. Després; il était à une noce. Sans me rebuter, je repris le chemin de l'Élysée, mais sans plus de chance, le Président n'était pas rentré, et force me fut ainsi d'attendre au lendemain. A 9 heures du matin, j'étais chez le maréchal à qui, causant à cœur ouvert, je ne dissimulai rien de mes pénibles impressions; je me sentais humilié et je m'en exprimai avec une vive émotion.

— Mais, mon cher général, me dit mon chef suprême, vous ne savez donc pas ce qui se passe ?

— Je ne sais, Monsieur le maréchal, que ce que l'on me dit, et je ne puis supposer qu'on me cache quelque chose.

— Tenez, lisez cela, me dit-il alors en me présentant une liasse de papiers.

Je lus avec stupeur ! C'était une série de rapports et de documents secrets, quelques-uns de date toute récente, qui ne pouvaient laisser aucun doute sur le projet arrêté de l'Allemagne de nous faire la guerre sans délai, avec ou sans déclaration. J'y relevai surtout deux lettres d'un des plus grands personnages de l'Europe, un prince dont j'ai le devoir de taire le nom, et l'une disait :

Vous serez attaqués au printemps, et l'autre : Les dispositions sont changées, la guerre est remise au mois de septembre.

Je tombai de mon haut. — Comment ! dis-je au maréchal, de pareilles choses existent, j'ai l'honneur d'être accrédité auprès du seul grand souverain qui puisse nous venir en aide, et on me les laisse ignorer ? Quelle confiance avez-vous donc en moi ?

Le soir du même jour, à 8 heures, j'étais en route pour Pétersbourg.

II

Puis le général Le Flo raconte l'entrevue qu'il eut avec le prince Gortchakow.

Notre ambassadeur signale les détestables relations qui existent entre la France et l'Allemagne et ne cache pas qu'à Berlin on est fermement résolu de déclarer la guerre, et le gros argument que l'on tire, toujours à Berlin, est celui de notre espoir de reprendre l'Alsace et la Lorraine.

Voici, du reste, la lettre qu'il écrivait au duc Decazes :

Saint-Petersbourg, 29 avril 1875.

MONSIEUR LE DUC,

Mon télégramme vous a déjà fait connaître, d'une manière succincte, l'entretien très rassurant dont l'empereur a daigné m'honorer. J'y reviendrai avec plus de détails ici, mais je crois devoir vous rendre compte d'abord de la conversation que j'avais eue, l'avant-veille, avec le prince Gortchakow. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, le chancelier, sans attendre ma visite, était gracieusement venu me chercher à l'ambassade, dès le lendemain de mon arrivée; et après les quelques compliments d'usage et quelques observations bienveillantes sur notre situation intérieure, qu'il trouve très améliorée et beaucoup plus rassurante depuis l'adoption des lois constitutionnelles; il avait ajouté : « Laissez-moi vous demander seulement de ne pas vous préoccuper avec autant de persistance de ce qui se dit ou se fait à Berlin. Orlov nous a écrit que vous vous alarmiez beaucoup; soyez convaincu que vous vous exagérez la gravité d'un état de choses qui ne s'est pas sensiblement modifié, et que les inquiétudes que vous manifestez, qui ne peuvent être utiles, en aucun cas, finiront par vous amoindrir. A toutes ces prétendues menaces, il n'y a qu'une réponse à faire : *vous rendre forts, très forts.* »

— Je ne suis pas éloigné, ai-je répondu, de partager cette manière de voir :

j'adopte surtout, absolument, la dernière observation. Votre Altesse ne saurait nier, cependant, les symptômes très significatifs qui se révèlent fréquemment encore depuis quelque temps chez nos adversaires.

Sans reparler de la mesure de l'interdiction de la sortie des chevaux, sur laquelle vous vous êtes déjà expliqué, vous n'ignorez pas l'activité fiévreuse avec laquelle sont poussés, en Allemagne, les armements de toute sorte. Je pourrais vous en signaler de tout récents qui portent avec eux leur enseignement. Vous vous étonnez de nos alarmes; mais songez donc, mon prince, qu'une guerre venant nous surprendre au milieu de notre réorganisation militaire, financière, administrative, serait la plus redoutable catastrophe qui pût nous atteindre, et j'ose dire qu'il n'y a pas un Français, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne soit pénétré de cette triste vérité. Vous voyez la preuve dans la prudence et la sagesse du gouvernement et plus encore, peut-être, dans l'étonnante mesure et la circonspection de tous les organes, sans exception, de l'opinion publique.

— C'est vrai, me dit le prince, et c'est une justice que tout le monde se plaie à vous rendre.

— Eh bien ! n'est-ce pas alors une atroce comédie de ne nous signaler chaque jour, dans toute la presse allemande, comme les ennemis du repos de l'Europe, n'ayant qu'une pensée, celle de la revanche à la plus courte échéance ?

— Je le reconnais, mais vous n'êtes pas les seuls en butte à toutes ces histoires ridicules. N'a-t-on pas fait courir le bruit et fait dire partout, il y a quelques mois, que nous étions à la veille d'une rupture avec l'Angleterre ? Vous l'avez bien su et vous savez ce qu'il en était ! Mais ce que vous ignorez peut-être, et ce dont nous sommes certains, c'est que toutes ces rumeurs malsaines sortaient de la même officine de Berlin. Dans quel but ? Dieu le sait !

Revenant quelques instants après sur la question de la guerre, j'ai cru devoir dire au prince qu'après tout on pouvait se faire, en Allemagne, de singulières illusions à notre égard ; qu'à coup sûr nous ne sommes pas en mesure de faire une guerre offensive, mais que nous serions cependant en état de nous défendre, et qu'en présence d'une agression sauvage et sans raison, la France se trouverait encore bien vite debout, tout entière et prête à tous les sacrifices ; et, comme je m'étais avec une certaine émotion sur toutes les ressources qui sortaient des entrailles de la nation exaspérée, poussée à bout et qui n'a pas encore perdu, quoi qu'en disent certains Prussiens, toutes ses qualités guerrières, le prince m'a dit avec vivacité :

— Et vous ne parlez pas de la réprobation générale que soulèverait dans toute l'Europe une pareille agression, et que l'on ne braverait pas, soyez en sûr !

— A la condition cependant, mon prince, ai-je répondu en souriant, que cette réprobation ne restât pas à l'état purement platonique. En tous cas, nous y comptons bien; et nous comptons surtout sur l'intervention sympathique et hautement modératrice de S. M. l'Empereur et sur celle de Votre Altesse, nous comptons enfin sur la justice des autres cabinets et sur leurs intérêts. Car, ne vous y trompez pas ! une pareille guerre ne serait pas une guerre de six semaines; elle pourrait être une guerre de dix ans, qui ne resterait pas longtemps un simple duel, mais deviendrait bientôt une conflagration générale.

C'est en effet là une opinion très acceptée ici et qui nous est très favorable. Le prince n'avait cessé de m'écouter avec une bienveillance marquée. Au cours de la conversation, je lui ai rappelé le gros argument que l'on tire toujours à Berlin de l'opiniâtreté espoir que nous conservons de recouvrer un jour l'Alsace et la Lorraine et du peu de garantie qui en résulte, selon eux, pour le maintien d'une paix qui n'est alors à leurs yeux qu'une trêve.

— Ah ! quant à cela, m'a dit le chancelier, ils n'ont pas le droit de se plaindre, ils l'ont voulu ! On ne saurait vraiment vous reprocher de nourrir au fond

de vos cœurs une semblable espérance, et, si j'étais Français, je la garderais comme vous.

L'Alsace et la Lorraine sont en effet, entre l'Allemagne et nous, la question capitale; une question qui se résoudra un jour, j'espère, dans l'intérêt de l'Europe, diplomatiquement et pacifiquement. Nous n'avons pas, quant à présent du moins, d'autre aspiration.

— Affaire de temps et d'opportunité, a reparti le prince. Je crois comme vous que les choses pourront se passer ainsi, au moins pour ce qui est de la Lorraine; l'Alsace, qui renferme tant d'éléments allemands, pourra présenter plus de difficultés. En attendant, soyez assuré encore une fois que tous les efforts de la Russie tendront à contenir les impatiences de Berlin et à faire prévaloir les idées de paix et de modération.

Le prince, que j'ai revu ce matin même, m'a confié qu'il n'accompagnerait l'empereur dans son prochain voyage à Berlin, où il s'arrêtera deux jours, que pour agir dans ce sens sur l'esprit de M. de Bismark, tandis que Sa Majesté emploiera toute son influence sur celui de l'empereur Guillaume.

Je reviens maintenant, Monsieur le duc, sur ma réception de l'autre semaine par l'empereur, et, pour plus de clarté, je vous prie de me permettre de reproduire les principaux passages de mon télégramme du 15. Sa majesté avait commencé par m'adresser une série de questions, toutes bienveillantes et sympathiques, sur notre situation intérieure, sur les divers incidents qui avaient amené et le vote de la loi sur le Sénat et la déclaration de la République — deux actes qu'elle a approuvés, parce qu'ils lui semblent de nature à donner, dans les circonstances actuelles, de nouveaux gages à la sécurité publique et une plus grande stabilité au gouvernement. L'empereur m'a dit à ce sujet les choses les plus flatteuses pour le maréchal. Je l'en ai remercié avec effusion, et j'en ai pris occasion de le dire à Sa Majesté qu'il était bien vrai qu'un sensible apaisement s'était déjà produit dans les esprits, qu'à aucune époque la tranquillité n'avait été plus assurée à l'intérieur, et l'esprit de l'armée meilleur à tous les points de vue; mais que, pour notre malheur, M. de Bismark se plaisait à multiplier, à l'extérieur, une succession non interrompue de points noirs qui troublaient le pays et étaient de nature à faire naître les plus vives inquiétudes.

— Je comprends cette anxiété, m'a répondu Sa Majesté et j'en déplore les causes. J'ai la conviction cependant que l'Allemagne est très loin de vouloir la guerre, et que ces agissements, très regrettables de Bismark, russes employées par lui, ne peuvent assurer son pouvoir, en se croyant plus nécessaire par l'étalage de dangers imaginaires. Je suis persuadé que l'empereur Guillaume est très résolu et opposé à toute nouvelle guerre, et, si Sa Majesté venait à manquer, je crois que le prince royal ne la voudrait pas plus que son père. En tous cas, soyez assuré que je veux la paix comme vous, et que je ne négligerai rien pour qu'elle ne soit pas troublée.

— La France l'espère ainsi, Sire, ai-je répondu, et elle compte, pour détourner d'elle les dangers qui la menacent, sur la puissante intervention de Votre Majesté, dont la parole respectée exerce aujourd'hui une si grande influence en Europe.

J'ai ajouté que c'était un grand honneur pour la Russie d'avoir conquis en pleine paix, sans tirer un coup de canon, et grâce seulement à la sagesse de son gouvernement et au caractère de l'empereur, une prépondérance qui peut encore être faiblement discutée à Berlin, qui en tiendrait compte cependant, et dans laquelle nous nous plaignons, nous, avec tous les autres cabinets, à mettre notre plus grande confiance !

Sa Majesté a paru goûter ce compliment d'ailleurs très sincère. Revenant ensuite sur les divers indices de dispositions hostiles que j'avais signalés, l'empereur m'a fait observer, par exemple, que le fait des quarante millions de douilles métalli-

ques pour cartouches commandées à Vienne, s'explique par l'adoption du nouveau fusil Mauser, auquel les anciennes douilles peuvent ne pas s'adapter, et par le désir de refaire ainsi les nouveaux approvisionnements de réserve dans les mêmes proportions qui existaient pour l'ancienne arme. Il a fait une remarque analogue pour la livraison, par la maison Krupp, de quatre cents canons de nouveau modèle par mois, et il a ajouté, mais avec bonté, que le reproche que nous adressons à la Prusse, elle nous le retourne avec une apparence de raison. — Non pas, a dit l'empereur, que je ne trouve pas parfaitement légitime l'activité que vous apportez à augmenter les forces de votre armée; mais l'argument se présente trop naturellement pour que Bismark ne s'en serve pas contre vous.

— La situation n'est cependant pas tout à fait la même, Sire, car les forces militaires de l'Allemagne étaient restées complètes après la guerre. Elles avaient même peut-être augmenté, tandis que les nôtres avaient sombré entièrement, et coulé comme à pic.

— C'est vrai, m'a dit l'empereur, je le reconnais et ne vous blâme pas, tant s'en faut ! Quoi qu'il en soit, je le répète, on ne peut pas vous faire la guerre, tant que vous n'y donnez aucune raison sérieuse, et vous n'en donnez pas. S'il en était autrement, c'est-à-dire si l'Allemagne entendait entrer en campagne sans motif ou sous des prétextes futiles, elle se placerait vis-à-vis de l'Europe dans la même situation que Bonaparte en 1870.

Et Sa Majesté a ajouté d'un ton plus bas et entre les dents quelque chose comme ceci, que l'expression du visage indiquait mieux que la parole : *Et ce serait à ses risques et périls.*

Je termine, M. le duc, par la reproduction des dernières phrases de mon entretien avec Sa Majesté, déjà signalées dans mon télégramme du 15 :

— Ne vous alarmez donc pas, général, et rassurez votre gouvernement; dites-lui que j'espère que nos relations resteront toujours ce qu'elles sont aujourd'hui, sincèrement cordiales. Vous savez combien j'ai d'estime pour votre personne, j'ai une confiance entière en vous; je crois tout ce que vous me dites : les intérêts de nos deux pays sont communs, et si, ce que je ne refuse à croire, vous étiez un jour sérieusement menacés, vous le sauriez bien vite.

Et l'empereur a ajouté, après une petite pause, qui semblait comme une hésitation : « Et vous le sauriez par moi. »

Si Votre Excellence veut bien tenir compte du caractère et des habitudes de langage toujours si réservés de Sa Majesté, elle trouvera, j'espère, ce que je trouve moi-même dans cette conversation, d'incontestables éléments de sécurité.

Veillez agréer, Monsieur le duc, etc.

L'ambassadeur de France,

GÉNÉRAL LE FLO.

Quelques jours après, le général Le Flo raconte qu'il vit l'empereur à la veille de son départ à Berlin, et qu'il lui assura de nouveau le concours absolu de la Russie.

— Soyez sans crainte, je vais à Berlin, et là-bas, j'y serai un élément calmant.

La semaine suivante, l'empereur était à Berlin et on sait qu'il tient largement tout ce qu'il avait promis ; ce fut à son retour que notre ministre des affaires étrangères, qui avait au moment d'être des intentions de la Russie, adressa au général Le Flo une lettre qui reste comme un gage de l'amitié qui doit unir à jamais la France et la Russie.

Elle rend justice à la diplomatie éclairée du général Le Flo, qui a contribué le plus à cette intervention amicale.

Personnelle. Paris, 17 mai 1875.

MON CHER GÉNÉRAL,

L'empereur Alexandre et le prince Gortchakow viennent de se créer des

droits éclatants et incontestés à la reconnaissance de la France. Ils ont été à Berlin tout ce qu'ils vous avaient promis d'être.

A votre tour, recevez nos remerciements; car cette attitude est votre œuvre. Vous l'aviez habilement préparée, entretenant la confiance et la sympathie, éclairant les consciences sur le danger dont l'Allemagne menaçait la paix du monde, les rassurant sur nos propres dispositions. La communication entière et sincère du dossier a été un coup de maître dont je vous félicite. J'avais eu de mon côté l'heureuse fortune de ne rien écrire dans ma lettre qui ne pût être lu. Vous pouvez vous imaginer combien je m'en réjouis. Je n'avais du reste qu'à n'écrire que ce que je pensais, et c'est bien là ce que j'avais fait.

La volumineuse correspondance que je vous adresse vous met au courant de tout ce que nous savons nous-mêmes. Je n'appellerai votre attention que sur quelques incidents qui n'y figurent pas.

Ainsi que vous l'aviez justement présenté, c'est à la suite de son premier entretien avec le comte Schouvalow, et à la demande de celui-ci, que lord Derby s'est décidé à réclamer le concours de l'Italie et de l'Autriche. Cette dernière seule lui a fait défaut. L'Autriche avait peur pour elle-même et n'osait se mettre en avant. Pour triompher des dernières hésitations du cabinet anglais, le comte Schouvalow était autorisé à lui communiquer les dernières instructions envoyées à l'armée de la mer Caspienne et qui interdisent la marche en avant sur Merw.

Après avoir constaté la netteté et la loyauté de l'attitude de la Russie dans ses procédés vis-à-vis de nous, il est impossible de ne pas être frappé de la prudence et du soin avec lesquels elle a préparé à Londres et dans le reste de l'Europe tout ce qui pouvait assurer le succès de ses démarches à Berlin. Tous ces détails sont marqués au coin d'une superbe habileté, et ils témoignent en même temps de la volonté énergique de faire respecter la paix de l'Europe.

En somme, mon cher général, pour la première fois depuis six ans, l'Europe s'est révélée. A la voix de la Russie, elle s'est affirmée dans un accord commun, et son affirmation a été décisive. M. de Bismark n'a pas essayé de discuter; il s'est contenté d'attribuer les mauvais desseins à M. de Moltke et de les désavouer. Seront-ils abandonnés ? Je ne saurais le croire. Mais, rassurés sur le présent, nous pouvons, ce me semble, envisager l'avenir avec une certaine confiance. L'empereur Alexandre fera respecter son œuvre, et l'Europe a pris et conservera l'habitude de le suivre.

Encore une observation ! Vous aviez bien compris que l'Allemagne voulait surtout faire discuter notre état militaire et sa restauration. Elle désirait se faire approuver et encourager dans la voie des représentations.

Il est évident que l'empereur Alexandre ne s'est pas laissé aborder sur ce terrain. Vous remarquerez avec quelle netteté il a affirmé notre droit de faire chez nous pour la réorganisation de nos forces militaires tout ce que nous paraîtrions convenable à nos intérêts. Entre les mots, nous pouvions deviner les paroles de M. le prince Gortchakow que vous avez si précieusement recueillies : — « Soyez forts ! — Soyez forts ! » Donc confiance — prudence — patience.

Orlov compte aller ces jours-ci visiter l'empereur Alexandre à Ems. Le maréchal veut lui confier une lettre pour son souverain, dans laquelle le Président remercie vivement Sa Majesté Impériale des sentiments dont elle lui a envoyé l'expression et de ce qu'elle a fait pour la France et pour la paix du monde. Je suis convaincu que vous approuverez cette démarche.

Mon cher général, vous avez l'honneur et le bonheur d'être accrédité auprès d'un Grand Souverain, d'être traité par lui avec une confiante amitié, et d'avoir pu faire servir ces sentiments au plus grand bien de votre pays. C'est là, pour vous, une grande joie, et vous devez en être aussi fier que vous en êtes heureux. Bien à vous.

DECAZES.

III
L'empereur Alexandre II voulut sceller ce commencement d'alliance franco-russe par une nouvelle preuve d'attachement à la France, représentée par l'honorable général Le Flo :

Nous, Alexandre II, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., etc., etc.

A l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française près de notre Cour, général Le Flo.

La sollicitude constante avec laquelle, durant votre long séjour en Russie, vous avez contribué au maintien des relations d'amitié et d'alliance de notre Empire avec la République française, vous ont acquis de pleins droits à notre sincère gratitude.

En souvenir de cette gratitude, nous vous avons nommé Chevalier de notre Ordre impérial de Saint-André, l'apôtre premier appelé, dont nous vous envoyons ci-joint les insignes. Nous demeurons avec bienveillance pour vous.

Saint-Petersbourg, le 19 février/3 mars 1870.

De la main de Sa Majesté.

ALEXANDRE II.

Le Chancelier des Ordres.

COMTE ADLERBERG.

IV

Tels sont les faits exacts que le général Le Flo a eu la bonne idée de révéler au Figaro.

Je ne terminerai point, ajoute-t-il, sans signaler à la vigilance de ceux qui ont charge du salut de la France, sans dénoncer à l'Europe civilisée la doctrine du chancelier d'Allemagne, aussi étrange en matière de droit international, qu'au point de vue du respect d'un traité payé comptant par deux provinces et cinq milliards. Je veux parler de la déclaration inouïe que M. de Bismark fit en 1874 au regretté prince Orlov, alors de passage à Berlin, alors qu'il conférait avec lui des choses de France :

« Mais non, nous ne songeons nullement à faire la guerre; mais la France « se réorganise trop vite, personnel et matériel de son armée; et nous nous « donnerons une garantie, une place de « sûreté : nous occuperons Nancy. »

Mai 1887.

Général Le Flo.



UN CANON MONSTRE

Toutes les fois que l'usine Krupp a exécuté quelque canon énorme, le Creuzot riposte par un engin plus puissant encore, et réciproquement. Quand donc s'arrêtera cette singulière concurrence ?

Un canon vient de partir du Creuzot, à destination de Ruelle, qui compte 40 mètres de longueur ; son poids est de 34 tonnes. Son diamètre est de 63 centimètres à l'extrémité, à laquelle viendra s'adapter la culasse, quand il sera terminée, et de 45 centimètres à la bouche. Son âme est de 34 centimètres, c'est-à-dire que les projectiles qu'il lancera auront à leur base 34 centimètres de diamètre.

Cette énorme pièce est tout en acier et d'une sensibilité sonore telle, que d'une extrémité à l'autre, le frotement d'une épingle sur l'une des parois s'entend parfaitement.

Une fois alaisé, rayé, terminé, en un mot, dans les vastes ateliers de Ruelle, ce canon sera dirigé sur une des côtes du littoral, à la défense duquel il est destiné.

Dans notre prochain numéro nous publierons un intéressant article sur les CURS ALLEMANDS

TRAITÉ DE FRANCFORT

(Seul texte officiel)

(Suite)

ART. 11.

Les traités de commerce avec les différents États de l'Allemagne ayant été annulés par la guerre, le gouvernement allemand et le gouvernement français prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée.

Sont compris dans cette règle : les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations ainsi que de leurs agents.

Toutefois, seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordés ou accordera à des États autres que ceux qui suivent : l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie.

Les traités de navigation, ainsi que la convention relative au service international des chemins de fer dans ses rap-

ports avec la douane et la convention pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art seront remis en vigueur.

Néanmoins, le gouvernement français se réserve la faculté d'établir, sur les navires allemands et leurs cargaisons, des droits de tonnage et de pavillon, sous la réserve que ces droits ne soient pas plus élevés que ceux qui grèveront les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

ART. 12.

Tous les Allemands expulsés conserveront la jouissance pleine et entière de tous les biens qu'ils ont acquis en France.

Ceux des Allemands qui avaient obtenu l'autorisation exigée par les lois françaises pour fixer leur domicile en France seront réintégrés dans tous leurs droits et peuvent, en conséquence, établir de nouveau leur domicile sur le territoire français.

Le délai stipulé par les lois françaises pour obtenir la naturalisation sera considéré comme n'étant pas interrompu par l'état de guerre pour les personnes qui profiteront de la faculté ci-dessus mentionnée de revenir en France dans un délai de six mois après l'échange des ratifications de ce traité, et il sera tenu compte du temps écoulé entre leur expul-

sion et leur retour sur le territoire français, comme s'ils n'avaient jamais cessé de résider en France.

Les conditions ci-dessus seront appliquées en parfaite réciprocité aux sujets français résidant ou désirant résider en Allemagne.

ART. 13.

Les bâtiments allemands qui étaient condamnés par les conseils de prise-avant le 2 mars 1871, seront considérés comme condamnés définitivement.

Ceux qui n'auraient pas été condamnés à la date sus-indiquée seront rendus avec la cargaison en tant qu'elle existe encore. Si la restitution des bâtiments et de la cargaison n'est plus possible, leur valeur, fixée d'après le prix de la vente, sera rendue à leurs propriétaires.

ART. 14.

Chacune des deux parties continuera sur son territoire les travaux entrepris pour la canalisation de la Moselle. Les intérêts communs des parties séparées des deux départements de la Meurthe et de la Moselle seront liquidés.

ART. 15.

Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à étendre aux

sujets respectifs les mesures qu'elles pourront juger utiles d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de la guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à la sauvegarde ou à la conservation de leurs droits.

ART. 16.

Les deux gouvernements, allemand et français, s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs.

ART. 17.

Le règlement des points accessoires sur lesquels un accord doit être établi en conséquence de ce traité et du traité préliminaire, sera l'objet de négociations ultérieures qui auront lieu à Francfort.

ART. 18.

Les ratifications du présent traité par Sa Majesté l'empereur d'Allemagne d'un côté, et de l'autre, par l'Assemblée nationale et par le chef du pouvoir exécutif de la République française, seront échangées à Francfort dans le délai de dix jours, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Francfort, le 10 mai 1871.

(L. S.) signé : v. BISMARCK.
(L. S.) ARNIM.
(L. S.) signé : JULES FAYRE.
(L. S.) POUYER-QUERTIER.
(L. S.) E. de GOULARD.

ARTICLES ADDITIONNELS

ARTICLE PREMIER.

§ 1. D'ici à l'époque fixée pour l'échange des ratifications du présent traité, le Gouvernement français usera de son droit de rachat de la concession donnée à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Le gouvernement allemand sera subrogé à tous les droits que le gouvernement aura acquis, par le rachat des concessions en ce qui concerne les chemins de fer situés dans les territoires cédés, soit achevés, soit en construction.

§ 2. Seront compris dans cette concession : 1° Tous les terrains appartenant à ladite Compagnie, quelle que soit leur destination, ainsi que : établissement de gares et de stations, hangars, ateliers et magasins, maisons de gardes de voie, etc., etc. 2° Tous les immeubles qui en dépendent, ainsi que : barrières, clôtures, changement de voie, aiguilles, plaques tournantes, prises d'eau, grès hydrauliques, machine fixes, etc., etc.

3° Tous les matériaux combustibles et approvisionnements de tout genre, mobiliers des gares ouillage des ateliers et des gares, etc., etc. 4° Les sommes dues à la Compagnie des chemins de fer de l'Est à titre de subventions accordées par des corporations ou personnes domiciliées dans les territoires cédés.

§ 3. Sera exclu de cette cession le matériel roulant. Le Gouvernement allemand remettra la Part du matériel roulant avec ses accessoires qui se trouverait en sa possession au Gouvernement français.

§ 4. Le Gouvernement français s'engage à libérer envers l'Empire allemand entièrement les chemins de fer cédés ainsi que leurs dépendances de tous les droits que des tiers pourraient avoir valoir, notamment des droits des obligataires. Il s'engage également à se substituer, le cas échéant, au Gouvernement allemand, relativement aux réclamations qui pourraient être élevées vis-à-vis du Gouvernement allemand par les créanciers des chemins de fer en question.

(A suivre)

TEXTE OFFICIEL ET COMPLET

Ceux de nos lecteurs qui désirent posséder le TRAITÉ DE FRANCFORT sur une seule feuille, peuvent s'adresser 35, rue Centrale, au 1^{er}, où l'on peut se procurer le supplément parisien du QUAND MÊME.

LE QUAND MÊME

Suis le lion qui ne mords point, Si non quand l'ennemi me point. LYON.

Organe spécial des Revendications Françaises, paraissant toutes les semaines.

Qui s'y frotte s'y pique. NANCY.

Dernières nouvelles de la nuit. — Services télégraphiques spéciaux. — Informations du monde entier.

Lettre d'Alsace-Lorraine

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU QUAND MÊME)

Metz, 22 mai 1887.

La popularité du général Boulanger. — Les gravures séditionneuses. — La complainte des élections. — Zorn de Bulach. — L'état-major à Strasbourg. — Permis de séjour. — Les ipour suites.

Grave joie parmi nos Prussiens; la chute du ministère Goblet-Boulanger est ce qui pouvait arriver de mieux pour eux. On va voter des actions de grâce pour les députés français, assez peu clairvoyants pour avoir mis le ministère en minorité.

Bismarck doit sourire. En attendant, ici, on a confiance, et l'on pense certainement que le général Boulanger sera maintenu au ministère; sa popularité est trop grande pour qu'on puisse agir sans lui: ce serait suivre une politique de recul et d'aplatissement, et chez nous, certainement, la confiance diminuerait, car nous comptons absolument sur Boulanger.

On a édité plusieurs gravures représentant le général Boulanger à terre: la joie de nos tyrans n'est pas même dissimulée.

Pour les enfants, on vend des images à transformations: les unes représentant aux quatre coins les figures connues de Boulanger et de Déroulède; au centre, le général Boulanger braque un canon chargé à la mélinite sur la statue de la Germania.

Par une transformation étudiée, on replie l'image et l'on fait des quatre figures la tête de Bismarck.

D'autres représentent les généraux français, et en vedette le général Boulanger.

En haut, ces mots: Wo ist der sieger?

Il faut chercher le maître. On cherche et, en repliant la feuille, on voit apparaître la tête de Moltke.

Tout cela, des gravures séditionneuses; elles serviraient à allumer les bivouacs des soldats français dans la prochaine guerre. Autant en emportera le vent!

J'arrive de Strasbourg où l'on rappelle, à propos de l'élection au Reichstag, la complainte composée à l'honneur du sieur baron Zorn de Bulach, le renégat, le fameux député de l'Alsace qui avait voté pour le septennat, mais qui n'avait pas été réélu; on lui a préféré M. Sieffermann.

Voilà ce que l'on chante dans nos foyers:



Complainte électorale

BARON ZORN DE BULACH

(Air de Cadet-Roussel.)

Monsieur Bulach est né baron, On lui donna Zorn pour prénom; C'est comme ça dans la famille, De père en fils, de mère en fille. Ah! ah! en vérité!

Zorn de Bulach est ambéto (bis).

Le père Bulach est né Français, Eut pour l'empire du succès; Chambellan de l'impératrice, Il fit longtemps un beau service. Ah! ah! etc.

Zorn fils était aussi Français, Mais un jour il en eut assez; Il s'en alla dans la campagne, En criant: «Vive l'Allemagne!» Ah! ah! etc.

IV Il rencontra sur son chemin Sieffermann, ce brave médecin, Qui se dit: «Ça me paraît touché, Cethmann a besoin d'une botte. Ah! ah! etc.

V Près de Molsheim est un grand lac, On y jeta Monsieur Bulach; Il est tombé tête première, A l'instar du roi de Bavière. Ah! ah! etc.

VI Le lendemain, au bord du lac, On repêcha Zorn de Bulach. La tête-ture, décollée, Va lui construire un mausolée. Ah! ah! etc.

ÉPIGRAMME Ici repose le baron Zorn, Un ami de l'Allemagne; il mourut de (Zorn) [coïté].

Voilà comment, en Alsace, on justifie le renégat bulachoué.

A Strasbourg, on veille à l'état-major, on travaille toute la nuit. Pourquoi? Allons, on nous prépare quelque chose. Prenons garde, et surtout comptons plus que jamais sur le général Boulanger.

Les permis de séjour pour les Français voulant aller en Alsace ne sont donnés qu'après beaucoup de renseignements; cependant la voie est libre du côté du nord, par Avricourt, et l'on peut aller sans encombre jusqu'à Strasbourg; mais on ne dépasse pas Molsheim, et pour aller à Mulhouse, c'est presque impossible.

Les perquisitions continuent tous les jours.

Le service de l'espionnage est réparti sur une grande échelle; ce ne sont pas seulement les Français que le gouvernement traque, les Allemands eux-mêmes, qui sont déclarés suspects et hostiles à la tyrannie prussienne, sont également arrêtés.

Car il ne faut pas se le dissimuler, l'agitation est grande; elle se prépare chaque jour, et le parti des mécontents recrute toujours des adhérents nombreux.

Si, en Bavière et en Saxe, on se révolte, ici, les Allemands ne sont pas contents, surtout parmi le peuple.

Du reste, vous verrez, dans la liste des individus poursuivis pour affiliation à la Ligue, que les Allemands ne sont pas épargnés.

Voici cette liste.

- MM. Emile Kochlin-Claudian, fabricant, né à Mulhouse, le 26 juillet 1852, y domicilié (sujet français, officier dans l'armée territoriale). Charles Blech, fabricant, né le 18 mai 1826, à Sainte-Marie-ux-Mines, y domicilié (sujet allemand). Richard Bollecker, négociant, né le 4 juillet 1848, à Guebwiller, y domicilié (sujet allemand). Charles Schifflmaker, teneur de livres, né le 31 décembre 1857, à Mulhouse, y domicilié (sujet allemand, fait partie de la landwehr). Ernest-François Trapp, employé de la fabrique Schaeffer-Lalancé, né le 28 décembre 1858, à Pforsstadt, y domicilié (sujet allemand). Eugène Jordan, directeur de fabriques, né le 12 juillet 1857, à Isenheim, domicilié à Massevaux (sujet suisse). Albert Mock, coutelier, né le 1er septembre 1845, à Mulhouse, y domicilié (sujet allemand). Eugène Roybel, teneur de livres, né le 13 septembre 1859, à Strasbourg, y domicilié (sujet allemand, fait partie de la réserve). Joseph Freund, entrepreneur de camionnage, né le 25 décembre 1837, à Sultz-sur-France, domicilié à Haguenau (sujet allemand). Georges-Adolphe Humbert, rentier, né le 25 avril 1815, à Metz, y domicilié (sujet allemand).

Les sept premiers accusés sont incarcérés à Mulhouse; le huitième et le neuvième, à Strasbourg; le dixième, à Metz.

Les accusés de Strasbourg ont déjà constitué leurs défenseurs.

L'accusation se base sur les articles 81, 83, 86 et 128 du Code pénal allemand,

concernant la haute trahison et la participation aux sociétés secrètes. Allons, aux secourables de la patrie, et le colosse germanique sera bien vite à bas. Vive la France et la liberté!

La population en Alsace-Lorraine

La Landeszeitung, journal officiel d'Alsace-Lorraine, vient de publier le résultat définitif du recensement de la population d'Alsace-Lorraine, opéré le 1er décembre 1885. Ce résultat, comparé à celui du recensement de 1880, est intéressant à plus d'un point de vue.

Au 1er décembre 1885, le chiffre de la population d'Alsace-Lorraine était de 1,564,355 habitants, contre 1,566,670 habitants au 1er décembre 1880, soit une diminution de 2,315 habitants.

Sous le rapport de la nationalité, on comptait au 1er décembre 1885 1,368,771 Alsaciens-Lorrains, 151,755 Allemands immigrés et 43,829 étrangers. Pendant cette période quinquennale, la population indigène a donc diminué de 49,254 habitants (la diminution est de 43,984 pour la Basse-Alsace, de 9,977 pour la Haute-Alsace et de 25,293 pour la Lorraine), tandis que l'élément immigré venant de différents États de l'Allemagne s'est accru de 36,958 habitants.

La diminution de l'élément indigène provient, comme le constate la Landeszeitung, de l'émigration toujours croissante des Alsaciens-Lorrains. Si cette émigration se continuait dans les mêmes proportions, le contingent indigène en Alsace-Lorraine disparaîtrait après une durée de vingt-huit ans et demi.

Il est à remarquer que, pendant la période quinquennale précédente, de 1875 à 1880, la population indigène avait diminué de 9,257 habitants. Sur les 151,755 Allemands immigrés que comptait l'Alsace-Lorraine au 1er décembre 1885, il y avait 41,833 personnes ayant un caractère militaire.

ALLEMAGNE

Le Reichstag s'est séparé samedi pour quelques jours. A la rentrée, il abordera la discussion des lois de finances, destinées à donner au gouvernement les moyens de faire face aux dépenses nécessitées par les nouvelles lois militaires: impôt sur l'alcool, impôt de 10 marks sur le sucre, droit d'entrée sur les sirops et mélasses de 15 marks par 100 kil. élévation sur les droits d'entrée sur les céréales, etc., etc. Toutes ces taxes sont votées.

L'élévation des droits sur les céréales a été mal accueillie en Russie et quelques journaux russes ont protesté, en guise de représailles, de frapper d'une taxe, à la frontière, les nombreux ouvriers allemands qui vont travailler dans les usines et fabriques des provinces polonaises.

Les ordres religieux et le retour en Prusse vient d'être autorisé par la récente loi politico-ecclésiastique, commentant à se réinstaller dans leurs couvents. La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que la réouverture solennelle du cloître des Bénédictines de Beuron, dans le Hohenzollern, aura lieu probablement vers la fin de juin.

L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE

Une dépêche adressée de Vienne au Times confirme le bruit qui courait, depuis quelque temps, que l'empereur d'Allemagne n'ira pas cette année à Gastein, comme il le fait chaque année depuis vingt ans.

Bien que cette décision ait été prise sur l'avis des médecins, elle ne signifie pas, dit la dépêche, que la santé du vieux souverain inspire des inquiétudes.

Le correspondant du Times ajoute: la continuation de l'amitié de l'Autriche et de l'Allemagne sera attestée par l'entrevue accoutumée du prince de Bismarck et du comte Kaloky.

Il est possible que ces hommes d'Etat aient aussi des entrevues séparées avec M. de Giers à Franzensbad, mais ce point n'est pas encore réglé.

LE PROCÈS DE LEIPZIG

Le procès de Leipzig est remis au 15 juin pour des raisons que le gouvernement allemand n'a pas cru encore devoir rendre publiques.

L'acte d'accusation contre MM. Schmalholz et Klein devait, dans l'idée du chancelier de l'Empire, être un véritable acte d'accusation contre le véritable coupable français. Il commençait par la liste des personnes arrêtées en Allemagne sous l'inculpation de « crime de haute trahison commis par le compte du gouvernement français ».

La Gazette de Cologne avait, il y a quinze jours déjà, parlé de cette liste de Leipzig. Nous la publions aujourd'hui en déclarant que nous ne publions qu'un document allemand émanant du parquet du tribunal suprême de l'empire siégeant à Leipzig.

L'officier de la marine française Reclus fut arrêté en 1875, pendant un voyage d'exploration entrepris à Stralsund et Kiel; il fut condamné, par le tribunal de Flensburg, à cinq semaines de prison pour avoir dessiné des fortifications sans autorisation.

L'espion français Loxson fut arrêté à Metz en 1875. Il a avoué être l'auteur de la carte de la frontière de la Prusse, par le comte de Roman, qui lui donna 250 fr. par mois. On ne sait pas à quelle peine il a été condamné.

Weddert, homme de lettres, arrêté à Berlin au mois de décembre 1878, condamné à deux ans et six mois de prison pour avoir écrit des lettres sans autorisation.

Le lieutenant français Tissot, condamné le 14 décembre 1880, à Strasbourg, à trois ans de prison pour avoir écrit des lettres sans autorisation.

Henri Bresser, sujet hollandais, qui se fait appeler baron de Grailet, et le baron de Kroschinsky, officier rayé des cadres, condamnés à Munich le 1er septembre 1882, Krzewski, condamné le 19 mai 1884, par le tribunal de Leipzig, à trois ans et demi de prison, et son complice Heutsch, condamné à neuf ans de prison de force.

Janssens, condamné le 7 mars 1885, par le tribunal de Leipzig, à huit ans de prison.

Ses fils, Pierre et Omar Janssens, sont en fuite et n'ont pu être condamnés; leur complice Rhein, caissier de la Caisse d'épargne de Wesel, ne put être convaincu de haute trahison, mais fut, à la suite du procès Janssens, condamné à trois ans de prison pour détournements et abus de confiance.

Mourmès, arrêté à Cologne et mis en liberté faute de preuves; Knipper, compromis dans la même affaire, également mis en liberté faute de preuves.

Schneider, condamné à cinq ans de prison à Cologne; Hinner, arrêté faute de preuves, le sous-officier Messler condamné dans le même affaire à deux ans de prison; Poremont, arrêté et son officier Jordan, nan et Pistor, qui se trouvaient à Mayence au moment où ces arrestations eurent lieu, ne furent pas poursuivis.

Les officiers français Kein et Kuhlmann, arrêtés à Coblenz et relâchés sans jugement. Garau, condamné par le tribunal d'empire, le 11 février 1886, à douze ans de cellule. Son complice Rotger fut acquitté.

Le journaliste Probi, condamné à neuf ans de cellule; son complice, Schwarz, mourut pendant l'instruction.

Le général français Faye, non poursuivi; par contre, son frère et son oncle Zamojski, à Kurik, près Posen, expulsés de Prusse.

LE COMMERCE ANTI-FRANÇAIS

La Chasse aux Allemands

Dans notre dernier numéro, nous parlions des livres classiques sortant de Leipzig; ce n'est pas seulement que de cette ville que sortent les livres qui infectent nos écoles.

Nous avons, en effet, sous les yeux, un extrait du catalogue d'un éditeur d'Heidelberg qui inonde notre pays de

toutes sortes de livres classiques, notamment ceux consacrés à l'étude des langues modernes.

Je cite textuellement: « Nous ne croyons guère qu'aucun autre maison de librairie ait produit autant sur ce terrain. »

Puis, il y a une nomenclature de tous les ouvrages que l'on peut trouver dans cette librairie.

Ainsi, il existe en Allemagne une maison de librairie qui se vante de produire plus qu'aucune autre maison.

Et c'est à cette même librairie que notre commission scolaire s'adresse pour fournir à nos écoles les livres d'études nécessaires à nos élèves.

C'est arbitraire.

Et l'on se plaindra qu'en France le commerce languit!

Parbleu! quel d'étonnant, puisque tout le monde se sert en Allemagne, même les municipalités, qui devraient au moins montrer l'exemple du patriotisme.

Je demande que l'on en finisse et qu'il se trouve au conseil municipal de Lyon un membre assez patriote pour interpoller l'administration sur ce triste état de choses.

Il y a assez longtemps que cela dure; il est temps de mettre hors la loi tous les produits; mais, du moins, que l'administration agisse mieux qu'elle ne le fait.

La lumière doit se faire, et nous saurons si réellement l'administration est responsable; elle l'est en ce sens qu'elle laisse faire, tandis qu'elle doit s'opposer formellement à laisser pénétrer dans les écoles aucun livre allemand.

Nous protestons au nom de tous les contribuables.

Ils peuvent bien réclamer, puisqu'ils paient.

Nous profitons de ce retour sur les livres classiques pour parler de nouveau des crayons.

Nous avons dit, en effet, que la Martinière se servait seule de crayons français; nous recevons plusieurs lettres qui nous assurent qu'il n'en est rien, et que notre école professionnelle, comme toutes les autres, fait le plus grand honneur aux crayons allemands.

Du reste, les livres et les crayons ne sont pas les seules fournitures classiques fournies aux écoles par l'administration.

Les cartes murales sont aussi allemandes — quoique composées ici.

Il y a, du reste, un préjugé qu'il faut absolument faire disparaître, qui consiste à prétendre que les meilleures cartes géographiques viennent d'Allemagne; c'est un erreur qui sera bien facile à démentir.

En effet, les cartes de nos écoles sont dessinées en France, et ce n'est que pour être gravées et tirées qu'elles passent en Allemagne.

Ce ne sont donc pas les dessinateurs, mais les graveurs allemands qui sont supérieurs aux nôtres.

Rien n'est plus faux; car chacun sait qu'en France la gravure a atteint une supériorité sans rivale, et qui défie toute concurrence étrangère.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la gravure française avec celle de Prusse; autant la première est fine et grossière.

C'est acquis à tout le monde.

Mais alors pourquoi faire gravier nos cartes en Allemagne?

Ce n'est pas tout, les jouets que l'on distribue comme récompense dans les écoles maternelles, les poupées en caoutchouc, habillées ou non, les poussaes, les poupées articulées en bois, tout cela a passé le Rhin et nous arrive directement d'Allemagne, à la plus grande joie de Bismarck et au plus grand profit de son trésor.

La encore, à qui en incombe la faute? N'est-ce pas à l'administration de surveiller d'où viennent tous ces objets?

Je réponds qu'elle a le droit et même le devoir de s'en occuper.

Pourquoi ne le fait-elle pas? Plusieurs conseillers m'ont assuré qu'ils ignoraient tous ces détails; qu'ils s'en assurent et qu'ils nous répondent; qu'ils nous disent si l'administration autorise l'acquisition de tous ces produits d'outre-Rhin, car alors il ne nous restera plus qu'à nous incliner; tout se gèrera mieux; bienôt on ne parlera plus qu'allemand.

Heureusement qu'il y a encore du sang français dans nos veines et que, tant qu'ils durèrent, nous signalerons ces abus.

Nous ne voulons rien de l'Allemagne. Et en attendant de guérir nos mortels ennemis, nous faisons la guerre à leurs produits, et jamais nous n'irons assez à nos lecteurs: — Faites attention à ce que vous prenez: cela vient d'Allemagne.

A propos du séjour des étrangers en France, nous développerons ici tout un système permettant de réduire le plus possible l'élément étranger qui — c'est triste à constater — prend tous les jours de plus grandes proportions et qui, dans cette ville frontalière, forme la majorité.

Si bien que, si une invasion arrivait et nous surprénait, nos ennemis pourraient aisément demander un plébiscite dans certains de nos départements, sûrs d'avoir en majorité tous les leurs qui y séjournent actuellement.

Il faut encore réagir et prendre des mesures de sûreté contre ces individus qui — sans même être espions — peuvent, sans en avoir le vouloir, aider puissamment à nos ennemis.

Un peu de courage, et que l'on prenne une décision générale.

ARGUS.



ECHOS DE PARTOUT

LE ROYAUME DES FEMMES

L'une des principales villes de l'Etat du Texas, celle de Stackton, sur la branche sud de la rivière de Salomon, aura une femme pour maire et un conseil municipal entièrement composé de dames. Pas un seul homme ne s'est présenté et les candidatures féminines ont été élues par acclamation.

Le nouveau conseil aura, paraît-il, à s'occuper de l'établissement d'un aqueduc, à choisir le meilleur système et à surveiller les travaux; il devra également étudier la question de subventions accordées à des compagnies de chemins de fer.

GRÈVE DE FIANCÉES

Les jeunes filles de la ville de Newton viennent de se constituer en « société contre le vice, en vue de régénérer les jeunes gens. »

Toutes les jeunes filles qui veulent faire partie de la nouvelle société sont tenues de s'engager à repousser impitoyablement les avances de tout homme faisant usage de boissons alcooliques ou de tabac, sous quelque forme que ce soit. Il paraît que plus de cinquante jeunes filles à marier ont déjà signé cet engagement.

Mais voici que les jeunes gens de Newton refusent de se soumettre à cette règle, qu'ils considèrent comme tyrannique et arbitraire au premier chef, et se vengent en allant chercher dans les localités voisines des jeunes filles moins sévères.

L'importance des PIÈCES OFFICIELLES publiées par le GÉNÉRAL LE FLO nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro la suite de notre feuilleton GAMBETTA dont le succès est si grand.

ACTUALITÉ

RUSSIES & FRANÇAIS

Récit d'un Officier russe

(Suite)

« Un navire est englouti, puis deux, puis trois, puis quatre, puis cinq... La mer a un remous et de nouveau elle étincelle, toujours verte, toujours calme... tandis que des points blancs restent sur l'eau: fragments de mâtures, de hunes, de beauprés. A la dernière frégate, les tambours battent aux champs. Un frisson d'orgueil nous réchauffe le cœur, l'honneur nationale, comme une fanfare allègre, éclate à la fois sur tous les bastinges, s'envole de la plateforme de tous les forts.

« C'est fait. Le port est comblé... pas un navire étranger ne franchira la passe... »
« Ici, l'oncle Patrice s'essuyait le front, son regard devenait fixe; une autre vision se levait devant lui. D'une voix très basse, qui s'enflait peu à peu sous une émotion croissante, il continuait ainsi son récit.
« Ecoutez-moi bien, mes amis, nous sommes au 17 octobre... A 6 heures et demie du matin, trois bombes sont tirées, à de courts intervalles, par une batterie française.
« Ce doit être un signal.
« Chez nous, le clairon sonne précipitamment.
« Chacun court à son poste.
« Tout-à-coup, une épouvantable détonation éclate.
Les « 126 pièces » des armées alliées ouvrent le feu contre la place.
« Cette première décharge a, je vous assure, quelque chose de profondément solennel. On entre dans l'inconnu. C'est la mort qui s'éveille et déploie ses ailes sombres sur ce coin du monde... La terre a soif de sang. Oh! comme elle va boire, cette terre altérée...
« Nos forts répondent avec fureur. Les bombes, les obus éclatent avec un fracas strident. La fumée monte, s'épaissit, enveloppe les redoutes, les épaulements, les batteries.
« Du côté des Anglais, nos projectiles allument un magasin de poudre. L'explosion ébranle la terre et augmente l'effroyable vacarme.
« Le sang coule des deux côtés, mais il y a toujours des vivants pour remplacer les morts.
« Pendant que le bombardement se poursuit, la mer présente un magnifique tableau.
« Les brumes du matin se soulèvent et entre les vapeurs déchirées, qu'un rayon emporte, les flottes alliées s'approchent majestueusement sur les eaux tranquilles. A droite, la flotte française. L'amiral Hamelin a arboré son pavillon sur la Ville de Paris. Il est debout sur la dunette, entouré de tout son état-major. A gauche, la flotte anglaise est embossée contre les récifs; au centre les frégates ottomanes.
« Nos boulets, aussitôt, sifflent dans leurs cordages et fouettent les vagues.
« Une acclamation des marins nous répond, suivi d'un mugissement épouvantable... Tous en ligne, tous à la fois, les vaisseaux alliés nous lancent leur bordée.
« La riposte de nos « 316 bouches » à feu ne se fait pas attendre. Alors, la scène devient indescriptible; c'est un tonnerre ininterrompu du côté de la terre comme du côté de la mer, une canonnade perpétuelle, un cercle de fer et de feu, qui vomit la mort sans relâche.
« L'air est irrespirable. La poudre a fait la nuit... une nuit brûlante traver-

sée en tous sens par des zigzags de flammes.
« Un navire anglais brûle dans la fumée comme une torche géante. Un trois-mâts va couler, avec son équipage. Un obus de gros calibre emporte la moitié de la dunette du vaisseau-amiral, reconnaissable, dans cette mêlée terrible, au pavillon qui flotte au sommet du grand mat.
« Cette tempête d'airain qui étouffe les cris des hommes, les râles des mourants, dura cinq heures.
« Le soleil décline enfin à l'horizon inondant d'une pourpre sanglante l'immenité silencieuse.
« Le tir des canonniers se ralentit.
« Du côté de la ville, l'orage de boulets s'apaise aussi. La plupart des pièces ennemies sont démontées et abandonnées le long des épaulements, sur leurs affûts brisés.
« Seuls, nos forts tonnent toujours noyant sous leurs feux plongeants les navires anglais presque tous percés et démantés.
« Enfin le calme se fait.
« Dans le crépuscule qui grandit, les bâtiments avariés, entraînés par les vapeurs, regagnent, un à un, leurs mouillages.
« Chaque pont de navire est un champ de bataille. On y compte les morts, on y relève les blessés.
« Déjà, le vent du large emporte la fumée du combat, et fait claquer, au-dessus des fronts saignants, les lambeaux souillés et déchirés des drapeaux. La lune monte et fait resplendir les gueules de bronze des canons; elle caresse aussi les visages rigides des cadavres, pauvres héros obscurs qui, demain, dormiront pêle-mêle sur ce plateau de Chersonèse que visiteront seules les brises d'Asie... Dans l'azur, que plus rien ne ternit, les étoiles se lèvent à leur tour, curieuses sans doute de voir de quels carnages et de quelles folies les hommes sont capables.
III
« Chaque soir, lorsque harassé de fatigue par cette vie de tranchées, je me jetais, à demi-habillé, sur un mauvais lit de camp, je songeais à Henri.
« Que faisait-il? Était-il là-bas, en France, ou tout près de nous, devant Sébastopol?
« Entre les assauts bruyants les alertes soudaines, au milieu du duel incessant de l'artillerie, on a, malgré tout, en temps de siège, des jours mortels de lassitude et d'abandon.
« Ces jours-là surtout, je pensais à l'absent et je me préoccupais, non sans effroi, d'une rencontre possible entre nous.
« Souvent les bombes ennemies allumaient des incendies dans la ville. Le

clocher dentelé de la cathédrale, la tour de l'Amirauté, semblaient s'abîmer dans un lac de feu. Par faveur, j'obtenais alors une permission d'une heure, et je courais voir ma mère et ma sœur, avec l'angoisse terrible de les trouver sans asile, blessées ou peut-être mortes.
« Olga, avec un grand calme, sans nul souci d'elle-même m'interrogeait aussitôt.
— Sais-tu quelque chose d'Henri?
— Absolument rien.
— Son régiment est ici pourtant...
— Le 74?
— Oui. Il fait partie du corps d'observation du général Bosquet, et campe au sud de la ville.
— Je réprimais une exclamation.
— Qui t'a donné ces renseignements?
— Le major qui nous a apporté les dernières gazettes... Et toi, où es-tu, Patrice?
— Dès demain, on doit m'envoyer au bastion du Mat. On y a besoin de renforts; c'est le point qui souffre le plus du feu continu des batteries françaises.
— Mon Dieu! mon Dieu! murmura Olga. En face l'un de l'autre...
« Je me sentais oppressé, triste à pleurer.
— Au revoir, Olga, dis-je à la hâte, il faut rentrer.
— Au revoir, frère!
« Elle ajouta très bas, en penchant vers moi sa jolie tête blonde: si tu le rencontres, prends garde... détourne ton épée... sa mort ou la tienne briserait ma vie à jamais...
« Et de sa main étendue, elle traça au-dessus de mon front, à la russe, un grand signe de croix.
« La nuit est sans étoiles. Une neige fine tombe silencieusement sur la capote des sentinelles qui montent la garde autour des bastions.
« L'artillerie ennemie, lassée de la longue canonnade du jour, tire des coups rares, à intervalles inégaux. Quelques bombes sifflent dans l'air et y traquent de larges et fugitifs éclairs.
« Une heure du matin sonne loin, très loin, au clocher de la cathédrale sans doute.
« Une main soulevée le rideau de ma tente. Une voix étouffée demande:
— Etes-vous prêt, capitaine Kadrof?
— Je vous attends... Combien d'hommes?
— Quatre cents.
— La réserve?
— C'est derrière le bastion du Mat.
— M'est bien... Allons!...
« Nos soldats, leur casquette de drap enfoncée sur les yeux, leur carabine de précision cachée sous la capote grise, se courbent vers le sol tout blanc de givre, et marchent en colonnes serrées, sans bruit, pareils à des fantômes.

« On sort de la place.
« Lentement, avec des précautions infinies, on arrive par les ravins aux parallèles françaises.
« Rien ne bouge.
« Ils dorment peut-être ces hommes que la mort guette, ils dorment, à 900 lieues de leur pays, là, dans cette tranchée durcie par la gelée...
« Un espoir nous vient.
« Si nous pouvions les surprendre durant leur sommeil, emporter ce poste, enclouer leurs pièces abritées derrière ces épaulements.
« Mais non! Habitué comme nous à la demi-obscure de nos nuits boréales, un grand garde nous a devinés dans l'ombre. La sonnerie d'un clairon, couché à plat-ventre, en avant de la tranchée, éveille la compagnie. Il se produit un tumulte; des ordres sont jetés à la hâte dans la confusion de ce brusque réveil.
« Je me retourne vers mes soldats, et, pour les animer du regard, du geste et de la voix, je crie de toutes mes forces en tirant mon épée:
(A suivre.) MARIÉ DE BESNERAY.

CORRESPONDANCES
Les idées de nos lecteurs
A MONSIEUR DE VRIES, RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL Le Quand Même (LYON).
Lyon, le 19 mai 1887.
MONSIEUR LE RÉDACTEUR,
Partisan de votre vaillante feuille, qui révèle partout le patriotisme français, je prends la liberté de vous écrire pour vous soumettre, Monsieur le Rédacteur, le document suivant, duquel j'ai pris bonne note en lisant l'histoire de notre malheureuse guerre de 1870 et 1871, document ignoré par le plus grand nombre des lecteurs de votre bienvenu journal, qui, j'ose l'espérer, trouvera une place dans les colonnes de votre prochain numéro.

PROCLAMATION DU PRINCE PRUSSIEN FRÉDÉRIC-CHARLES.
« Sens, le 1er décembre 1870.
« SOLDATS,
« Déployez toute votre activité; marchons pour partager cette terre impie. Il faut exterminer cette bande de brigands qu'on appelle l'armée française: qu'on les divise en petites parties, ils se déchireront entre eux, mais l'Europe sera tranquille pour des siècles.
« Soldats, vous qui avez du cœur, le moment est venu de vaincre ou mourir.
« CHARLES-ALBERT.
A mon point de vue, cette proclamation devrait être affichée dans toutes les casernes et dans toutes les écoles du territoire français.
Puisse, Monsieur le Rédacteur, votre journal prendre un immense succès et préparer nos enfants pour le jour de la revanche, qui ne peut et ne doit pas se faire attendre.
Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments patriotiques d'un ancien officier de

cavalerie, âgé de soixante-neuf ans, qui a fait ses preuves pendant les guerres d'Afrique, d'Italie et de 1870 et 1871.
DELPECH.
Rue Saint-Marcel, 38.
Paris, le 23 mai 1887.
A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU QUAND MÊME, A LYON.
MONSIEUR,
Comment se fait-il que M. Schnabel n'ait pas été rétabli dans son poste de Pagny-sur-Moselle?
Comment se fait-il que, sans pudeur, les compagnies à monopole des chemins de fer, en présence de nos travailleurs intelligents sans occupation et du labour national dans le marasme, aient commis l'infamie de commander à l'usine Henschel, de Cassel (Prusse), plus de vingt-cinq locomotives et de trois mille wagons?
Tout commentaire est inutile. Cela passe les bornes de l'ignominie.
Au gouvernement et aux sénateurs et députés, particulièrement à ceux du Rhône, d'aviser.
Salut et patriotisme.
GUSTAVE PICARD,
Lecteur du Quand Même.
P. S. — A l'exemple de ce qui se passe en Angleterre, à Glasgow, etc., la ville de Lyon, au parc de la Tête-d'Or et dans chacun de ses arrondissements, ne pourrait-elle pas établir une gymnastique publique?
Avis au Conseil municipal de Lyon et à la Ligue des patriotes.
G. P.

Roanne, le 22 mai 1887.
MONSIEUR DE VRIES,
C'est un lecteur assidu de votre vaillant journal et un admirateur passionné de votre courage et de votre patriotisme qui se fait un honneur de vous adresser ces lignes pour vous remercier de votre dévouement incontestable et de l'indomptable énergie que vous déployez contre nos plus cruels ennemis, les Prussiens de l'intérieur.
La France ne saurait oublier toute la reconnaissance qu'elle vous doit.
Oui, vous avez mille fois raison, et tous les vrais patriotes, dont le cœur est véritablement français, vous approuvent dans la lutte que vous avez entreprise et que vous poursuivez avec autant d'ardeur que de persévérance.
Ce combat vous fait, Monsieur, grand honneur, car la volonté et l'intégrité que vous y apportez sont des indices certains que vos nobles efforts seront couronnés d'un plein succès.
Permettez-moi de vous dire ce qui est l'expression sincère de ma pensée et dont vous modestie n'a rien à en souffrir. Laissez-moi vous dire que l'on est toujours heureux et fier de trouver des défenseurs comme vous, doués d'un tel courage et animés d'un tel patriotisme. Vous, enfin, vous osez dire tout haut ce que bien d'autres pensent tout bas. Je vous en félicite.
Persévérez dans cette voie; pas de défaillance; votre conduite est à la fois digne et noble; la cause que vous soutenez est celle de la justice et de la raison.
Votre vaillant journal est le pionnier d'avant-garde de la Revanche et de la revendication de nos droits livrés mais non conquis.
Mais le jour de la grande lutte arrivé, nous aurons, ce jour-là, à opposer aux Teutons du chancelier de fer non une armée comme en 1870, de triste mémoire, mais une armée forte, solide, bien organisée et ayant, pour la commander, des chefs dévoués qui n'ont qu'une seule pensée, qu'une seule ambition, l'honneur de la Patrie et la délivrance de nos frères d'Alsace et de Lorraine.

En attendant, Monsieur, continuez votre œuvre de recherches; fouillez, cherchez, et, avec l'aide de vos lecteurs, qui certainement ne vous fera pas défaut, vous parviendrez à atteindre le but que vous vous êtes proposé: la chasse à l'ennemi commun, aux comités-voyageurs en espionnage du vieux Bismarck.
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon plus profond respect.
B. THORAL, rue des Croix-Rouges.

PETITE POSTE
Millerand. — Merci de vos encouragements, envoies n° 3 et 4.
Jacquitos. — Très joli, mais un peu long; utilisons néanmoins.
Perignon. — A bientôt son tour.
V. Blain. — Acceptons, mais surtout généralisez, et glissez pour éviter les personnalités.
Un patriote. — Merci de vos encouragements.
L. E., à Chavenay. — Avons envoyé 4 et 5.
J. C. P., rue des Trois-Rois. — Insérons.
J. B. café des voyageurs à Grasse. — Merci, utilisons.
C. G. — Merci, utilisons.
Michel Mator. — Prenons renseignements.

L'AVANT-GARDE
Nous apprenons que la vaillante Société de gymnastique et de tir l'Avant-Garde de Lyon, doit donner une grande fête patriotique, le dimanche 5 juin, dans les jardins de la Brasserie Française, rue des Ecoles, 8, à l'occasion de la remise de son drapeau par un délégué de la Ligue des patriotes.

LES COLLABORATEURS
DU
QUAND MÊME
MM. PAUL DEROULEDE
TONY RÉVILLON
VICTORIN SARDOU
FRANÇOIS COPPEE
et tous les membres de la Société des Gens de Lettres.
SIÈGE SOCIAL:
47, rue Chaussée-d'Antin, 47
PARIS

NOTA. — A partir du prochain numéro, nous publierons chaque semaine une poésie ou un article de M. PAUL DEROULEDE, président d'honneur de la Ligue des Patriotes.
Le Gérant du Quand Même, P. DESROCHES.
Association des Ouvriers typographes, rue Ferrandière, 62

MAISON D'ACCOUCHEMENTS
Fondée en 1843
DIRIGÉE PAR
MME PARADIS
PROFESSEUR D'ACCOUCHEMENT
Cet Etablissement reçoit les Pensionnaires à toutes les époques de la grossesse. — Campagne splendide aux portes de LYON (rive du Rhône), à la disposition des malades. — Se charge des enfants. — Discretion absolue.
CABINET DE CONSULTATIONS
35, Rue Centrale, Lyon
Madame PARADIS, professeur d'accouchement, reçoit, de 10 heures à 4 heures, les Dames malades, stériles ou enceintes, qui désirent la consulter.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS
UN CAPITAINE dans l'armée territoriale demande un emploi de comptable ou pour les écritures; connaît l'anglais et l'allemand. S'adresser au bureau du journal.
UN CAPITAINE dans l'armée territoriale demande un emploi de comptable ou caissier, garde ou régisseur d'une propriété. S'adresser au bureau du journal.
JEUNE HOMME de 30 ans demande un emploi quelconque. S'adresser à M. Dufour, rue de Séze, 78.
JEUNE HOMME de 25 ans demande un emploi de garçon de poste. S'adresser rue du Bon-Pasteur, 8, à M. Triaire.
DAME VEUVE, ALSACIENNE, âgée mûr, désire faire ménage à la journée, bonne, cuisinière ou chez monsieur seul. S'adresser rue Palais-Grillet, 18-20, au fond de la cour, au 2^{me}.
A LOUER CHAMBRE MEUBLÉE, campagne, à 100 mètres de l'octroi de la Croix-Rousses, avec jouissance d'un jardin. S'adresser impasse Marguole, 6, Caire.
UN BON COMPTABLE cherche un emploi analogue dans la banque, l'industrie ou le commerce. — Modestes prétentions. S'adresser à M. Prosper Thomas, rue du Jet-d'eau, 10, à Nancy.

ON DEMANDE
DES
CORRESPONDANTS
dans toutes les villes de France et surtout dans les villes frontalières.
Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction du Quand Même, à Lyon, 35, rue Centrale.
A nos Lecteurs
Nous insérerons gratuitement les Demandes et Offres d'emplois et toutes les communications émanant de Voyageurs de Commerce, de la Ligue des Patriotes, des Sociétés de Tir, de Gymnastique et autres Sociétés patriotiques.
ON DEMANDE
DES
COURTIERS D'ANNONCES ET D'ABONNEMENTS
35, rue Centrale, 35. — Lyon.

TRANSPORTS
Grande et petite Vitesse
MIRABEL & CIE
Rue Pierre-Corneille, 87
VASTES ENTREPOTS: 15, rue Corne-de-Cerf
LYON
ENTREPOT, TRANSIT ET CONSIGNATION
Entrepositaire agréé de l'octroi et de la régie
DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS
Envoyer les Commandes et les Lettres de voiture par correspondance.

FEUILLETON DU Quand Même (2)
MADEMOISELLE
BISMARCK
PAR
Henri ROCHEFORT
I
L'EN TOUT CAS
Enfin, toutes ces combinaisons s'effondrant, elle se r. battait sur un être obscur, fût-il laid et pauvre, pouvu qu'il lui apportât le droit de se faire appeler Madame. On verrait après.
Mais celui-là n'achèterait son bonheur qu'au prix d'une soumission de nègre et d'une patience de Chinois. Il serait tenu de se laisser constamment re-

mettre aux calendes matrimoniales et d'accepter sans discussion tous les prétextes qu'on fournirait pour de continues reculades. Cette situation, que le père Alibert n'aurait pas hésité à qualifier de subjective, exigeait un total de qualités, une dose de passion et une somme de patience bien rares chez la jeunesse contemporaine. Antoinette mit à découvrir ce mari invraisemblable de blancher six mois pleins, pourtant consciencieusement employés.
Pendant ce semestre, elle ne se croisa pas avec un jeune homme, soit dans un escalier, soit même dans la rue, sans lui lancer un de ces regards analytiques comme les Parisiennes seules en possèdent dans leur arsenal.
Mais que de non-valeurs dans ces rencontres préméditées! Que de coups d'œil placés à fonds perdus! Que d'épouseurs attendus vainement! Que de coups de sonnette l'aurait fait inutilement tressaillir et qui n'était autre que ceux de la blanchisseuse rapportant le linge, du boucher venant livrer la viande ou de la concierge venant défendre qu'on secouât les tapis par les fenêtres!

Elle s'aperçut un jour que l'oiseau rare auquel elle partait en chasse tous les matins, elle l'avait à sa portée, dans sa maison même, en la personne du jeune Ludovic Fornerot, âgé alors de vingt et un ans et demi, fils d'employé, employé lui-même et logeant sur le même palier que la famille Alibert. La première entrevue eut lieu un jour que le facteur avait remis aux Fornerot une lettre qui était destinée aux Alibert. Antoinette, qui était seule au domicile paternel, entendit gratter mystérieusement à la porte, et ayant ouvert se trouva face à face avec un grand garçon d'un blond tirant sur le roux et dont elle ne remarqua d'abord que les yeux bleus, ronds et saillants, forme globes de lampe.
A cette apparition, cependant toute fortuite, Antoinette comprit qu'elle avait enfin son affaire. Un homme doué d'yeux bleus aussi ronds devait avoir dans le caractère quelque chose du bouf qu'on mène sans résistance à l'abattoir; elle le conduirait à l'autel. Ce serait à peu près la même chose.
Elle accueillit le candide Ludovic avec des efflu es de remerciements, comme

si ce fait de restituer à ses voisins une lettre qui ne lui appartenait pas et ne l'intéressait en quoi que ce soit constituait un des plus glorieux traits de l'histoire moderne. A partir de cet acte de haute probité épistolaire, elle prit ses mesures pour se laisser surprendre presque tous les jours en costume matinal, au moment où il sortait de chez lui pour se rendre à son bureau. Elle le heurtait au passage et s'enfuyait par la porte entrebâillée avec un cri de Diane au bain. Au sixième cri, le fils Fornerot commença à se sentir tout roué. Au huitième, il rendit les armes.
Le jeune Ludovic usait depuis deux ans ses yeux ronds sur le papier administratif, qu'il faisait métier de noircir en qualité d'expéditionnaire, au bureau de vérification des dépenses communales. Ce genre d'occupation n'était pas de nature à l'arracher au jong d'Antoinette qui eut l'adresse de lui présenter pendant longtemps quelques minutes de conversation sur le palier, comme la récompense de son travail quotidien.
S'il avait, à l'instar de tant d'autres employés de l'État, quitté son bureau avant l'heure réglementaire, il n'aurait pas rencontré à son poste la voisine qui entr'ouvrait sa porte au coup de cinq heures, allant regarder par-dessus la rampe, comme si elle voulait lui rappeler qu'il devait être à ce moment dans l'escalier.
Un jour, leurs mains s'étaient jointes, et Ludovic, comme pressé de désencombrer la situation, lui avait fait sa biographie. Son père était mort deux mois à peine après la liquidation de sa pension de retraite à laquelle il avait droit, comme ancien sous-chef aux archives de la ville, où il avait précédé son fils sur ce chemin administratif qui peut mener à tout, bien que d'ordinaire il ne mène absolument à rien.
Les parents ignoraient pendant plusieurs mois cette intrigue, née sur leur carreau commun. La mère d'Antoinette avait laissé veuf le vieux professeur du lycée Charlemagne, quand leur enfant allait atteindre douze ans. Celle-ci s'était donc pour ainsi dire faite elle-même, et avait appris à ne compter sur d'autre appui que sur le sien propre. Son père expliquait consciencieusement aux élèves du lycée la méthode de Descartes, mais avait négligé d'en appliquer aucune à l'éducation de sa fille, qui s'était vite accoutumée à s'élever toute seule en dehors de lui, se répétant mentalement, comme la Médée antique:
Moi, dis-je, et c'est assez!
Sans songer que quelquefois ce pouvait être trop.
Mais autant Antoinette avait vécu loin du bouquinisme paternel, autant Ludovic avait macéré jusque-là dans les jupes de sa maman, à qui il avait pris l'habitude filiale de ne rien cacher. Il se fit cru coupable d'adultère en lui taisant quinze jours de plus le sentiment doux mais solide qui l'entraînait le matin — au coup de neuf heures — et le soir — au coup de cinq — vers M^{lle} Alibert.
Au récit de ces amours d'escalier, la mère Fornerot résista à une forte envie de pleurer; un peu jalouse de la tendresse japonnière de son Ludovic, elle aurait rêvé de ne le laisser s'émaner que vers l'âge rassis de soixante-quatorze ans. Elle trouva qu'aimer ainsi à vingt-deux, c'était commencer terriblement jeune.
(A suivre)